



FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE MOTOCYCLISME

LOG 008 2012 IVE vco

Aux :

- FMN
- CONU
- Conseil de Direction
- Directeurs de Commissions

Mies, le 4 novembre 2011

Licences pour Equipe 2012

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-dessous les liens pour les formulaires de commande des licences pour Equipe 2012 :

[Courses sur Route](#)

[Motocross et SuperMoto](#)

[Trial](#)

[Enduro](#)

[Rallyes Tout Terrain](#)

[Courses sur Pistes](#)

Les Fédérations Nationales (FMN) peuvent offrir, à un prix majoré, des prestations supplémentaires à caractère national, à leurs détenteurs de licences Equipe. Cependant, les FMN doivent également offrir la possibilité à ces équipes d'acquiescer uniquement la licence FIM, sans les prestations additionnelles nationales, aux prix et conditions déterminés par la FIM. Les licences commandées par des FMN seront facturées à la fin de chaque mois aux Fédérations. Celles commandées par des particuliers ne seront émises qu'après réception du paiement des licences.

Nous vous remercions de compléter le formulaire approprié et de le retourner soit à votre Fédération Nationale, soit directement à l'Administration FIM, à l'adresse indiquée au bas des formulaires.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, recevez, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Ignacio VERNEDA
DIRECTEUR EXECUTIF SPORT